



OUI À UNE POLICE RÉPUBLICAINE NON AUX VIOLENCES POLICIÈRES OUI À UN AVENIR POUR LA JEUNESSE DES QUARTIERS

La jeunesse des quartiers d'habitat populaire n'est pas dangereuse. Elle est en danger :

- face à un avenir qui se dérobe,
- un emploi incertain,
- une société qui se délite et se fragmente.

Nous sommes dans une période difficile de notre histoire collective.

Les évènements tragiques de janvier 2015, ceux évités de justesse dans le Thalys en août grâce à des hommes courageux, les actes antisémites et islamophobes tout au long de l'année dont l'incendie de la Mosquée de Auch, ... menacent notre société, la démocratie et notre capacité de vivre ensemble.

Face à ces risques nos Institutions Républicaines ont une responsabilité majeure pour que nous puissions continuer, contre vents et marées, à faire société tous ensemble.



Dans ce contexte l'exercice des métiers de la police est nécessaire, difficile, exigeant, pour assurer la protection des citoyens.

C'est parce que **nous respectons pleinement la légitimité de l'action policière dans la cadre des lois républiques** que **nous nous indignons quand son action dérape** et contribue à la dégradation durable des relations d'une partie de la jeunesse envers la police et, à travers elle, envers la justice, la société, la démocratie.

C'est le cas, hélas, sur notre territoire :

- en mars 2014 à Chanteloup-les-Vignes,
- durant l'été 2014 à la Pommeraie à Conflans-Sainte-Honorine,
- au printemps 2015 à la Cité de Seine et Oise aussi à Conflans
- en juillet 2015 à la Cité Bleue encore à Conflans,
- en août 2015 à Poissy



A chaque fois de simples interpellations ou des incidents mineurs dégénèrent en violences.

Pour l'essentiel ces violences sont dues à un usage disproportionné et abusif, au regard des évènements, par des policiers :

- de la force physique (nez cassé, côtes fracturées, yeux tuméfiés, brûlures, perte de connaissance, ...)
- de l'armement dont ils disposent (matraque, gaz lacrymogène, flash-ball)

Le flash-ball : stop ou encore ?

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a demandé le 21 juillet 2015 un moratoire général (arrêt au moins temporaire) de l'usage des flash-ball.

Une spirale de dégradation dangereuse pour la démocratie et pour chacun de nous

La plaidoirie indignée du bâtonnier des avocats de Versailles, dénonçant le « scandale » des poursuites engagées, a permis la relaxe d'un jeune de Poissy. Mais le plus souvent, suite à ces évènements, des jeunes sont arrêtés, placés en détention préventive (4 jeunes chantelouvais ont fait 4 mois de prison sans être jugés à ce jour) ou jugés et condamnés selon les procédures de « comparution immédiate » qui ne permettent guère une défense efficace (un jeune conflanais condamné à six mois de prison).

De Chanteloup, de Conflans, de Poissy les témoignages abondent pour dire que ces évènements ne sont en fait que la partie émergée d'un iceberg de dégradation des rapports entre la jeunesse des quartiers populaires et la police :

- tutoiement systématique,
- provocations langagières et physiques,
- humiliations,
- contrôles d'identité au faciès récurrents, parfois plusieurs fois par jour,
- violences physiques pouvant aller jusqu'au « passage à tabac ».

Cette réalité décrite par les témoignages apparaît le lot, quasi quotidien, auquel les jeunes se confrontent dans les quartiers populaires avec des policiers. Ces témoignages proviennent de jeunes, bien sûr, mais aussi de parents, d'habitants, de professionnels, de responsables associatifs, politiques, religieux, d'élus.

Agir, avec les jeunes des quartiers populaires, dans des dynamiques démocratiques

Comment ne pas laisser les jeunes seuls avec leur colère ? Comment les aider et les soutenir pour qu'ils prennent la parole dans des dynamiques démocratiques ? Comment contribuer à endiguer cette spirale de dégradation qui nous met tous en danger ?

Répondre à ces questions est un enjeu démocratique majeur pour rétablir des relations républicaines entre la police et les jeunes, pour que les jeunes des quartiers populaires prennent leur place dans la vie de nos cités, pour que nous puissions construire ensemble un avenir commun.

Citoyens engagés dans la lutte pour les droits de l'homme, les membres de la Ligue des Droits de l'Homme prennent et continueront de prendre toute leur part à ce travail. Nous n'y parviendrons pas seuls. Il y faut un rassemblement citoyen le plus large possible. Nous nous employons, avec des habitants, avec des associations à la construire.

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent y contribuer (jeunes, adultes, professionnels, syndicalistes, militants associatifs, responsables politiques, religieux, élus) à prendre contact avec la Ligue des Droits de l'Homme pour que nous affirmions notre volonté commune de vivre ensemble dans le cadre des valeurs de notre République : « Liberté, Égalité, Fraternité ».